

31 mars 2009

09.345

Question du groupe libéral-radical

Aide hospitalière

D'où provenaient les réserves d'hôpital neuchâtelois (4.9 millions de francs) et de Nomad (2.7 millions de francs) dont il est question au chiffre 439 850, comment justifie-t-on leur dissolution alors que le mandat d'objectif d'hôpital neuchâtelois prévoit justement la constitution possible de réserves?

Signataires: J.-F. de Montmollin, E. Berthet, E. Bernoulli, Ch. Imhof et M. Fellrath.